

7.1.2.3 – Budget modificatif – Délibéré avec document budgétaire

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mars à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Cammal Francis, Maire

Etaient présents :

M. Rougeron, Mme de Metz, M. Damon, Mme Bourdin, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot, Adjointes Mmes Lemaître-Clément, Devernois, M. Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Chevallier, Terrasse, M. Michaud-Lancelot, Mmes Riby, de Crémiers, MM. Colpin, Franchina et Mme Pédro, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice	33
Présents	28
Votants	31

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Gault	à	Mme Pingot
M. Pereira Dos Santos	à	M. Rougeron
Mme Roger	à	Mme Riby

Etaient absents : M. Greuin et Mme Flandry

Secrétaire de séance : Mme Terrasse

Délibération n° 2025/015

OBJET : Budget Principal : Décision Modificative n° 1 – Intégration des restes à réaliser

*Vu l'instruction comptable M57,
Vu le budget primitif 2025 voté le 18 décembre 2024,*

Dans sa note de fin d'année 2024, le Responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Gien a informé la Ville de Gien que les restes à réaliser doivent désormais être intégrés dans le budget primitif dès lors que le vote de ce dernier intervient avant le 31/12/2024.

Le Budget Primitif du Budget Principal ayant été adopté avant cette échéance, il convient d'adopter une décision modificative afin d'intégrer tout ou partie des engagements en recettes et en dépenses des exercices antérieurs.

La décomposition de cette décision est la suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	99 339,00 €
2031-510 (SCES COMM.)	Frais d'études	61 476,00 €
2031 - 551 (DIVERS)	Frais d'études	30 186,00 €
2031 - 551 (LOGEMENTS)	Frais d'études	6 732,00 €
2051 - 30 (SPORT)	Concessions et droits similaires	945,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	761 579,46 €
2111 - 511 (ESP. VERTS)	Terrains nus	610,98 €
2121 - 025 (CIMETIERE)	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 327,56 €
2121 - 212 (DIVERS)	Plantations d'arbres et d'arbustes	959,20 €
2121 - 511 (ESP. VERTS)	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 341,14 €
2128 - 325 (AIRES JEUX)	Autres agencements et aménagements	4 052,72 €
2128 - 511 (ESP. VERTS)	Autres agencements et aménagements	9 537,08 €
21316 - 025 (CIMETIERE)	Constructions équipements du cimetière	25 644,00 €
21351 - 551 (J. MOULIN)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	8 100,24 €
21351 - 551 (CTRE GERON)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	7 423,68 €
21351 - 551 (CTRE CULT.)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	50 532,00 €
21351 - 551 (GONAT)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	26 179,20 €
21351 - 551 (CAD)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	127 021,83 €
21351 - 551 (CTRE LOIS.)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	1 889,62 €
21351 - 551 (M. BOULMIER)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	9 337,20 €
21351 - 551 (LOGEMENTS)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	1 750,13 €
21351 - 551 (R. CASSIN)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	2 179,44 €
21351 - 551 (CAB)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	8 849,86 €
21351 - 551 (GARE)	Install. Générales des constructions - Bâtiments publics	21 345,42 €
2138 - 847 (DIVERS)	Autres constructions	9 224,95 €
2152 - 212 (DIVERS)	Installations de voirie	13 540,80 €
2152 - 847 (DIVERS)	Installations de voirie	7 421,36 €
21531 - 633 (DIVERS)	Réseaux d'adduction d'eau	2 841,56 €
21534 - 322 (L. BOYER)	Réseaux d'électrification	99 173,83 €
21534 - 512 (ECL PUBLIC)	Réseaux d'électrification	24 738,12 €
21534 - 633 (DIVERS)	Réseaux d'électrification	14 730,96 €
21538 - 512 (ECL PUBLIC)	Autres réseaux	144 932,85 €
2158 - 551 (CAD)	Autres installations, matériel et outillages techniques	12 570,00 €
21828 - 845 (DIVERS)	Autres matériels de transport	23 482,48 €
21838 - 020 (INFORMATIQ)	Autre matériel informatique	20 697,08 €
21838 - 551 (CSU)	Autre matériel informatique	6 889,22 €
21848 - 020 (ETAT CIVIL)	Autres matériels de bureau et mobiliers	720,00 €
21848 - 551 (HOT. VILLE)	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 641,68 €
2188 - 020 (ANIMATIONS)	Autres immobilisations corporelles	3 756,00 €
2188 - 313 (MEDIATHEQ)	Autres immobilisations corporelles	775,41 €
2188 - 551 (PARK. J.J)	Autres immobilisations corporelles	2 584,07 €
2188 - 025 (CIMETIERE)	Autres immobilisations corporelles	689,00 €
2188 - 511 (ESP. VERTS)	Autres immobilisations corporelles	16 193,20 €
2188 - 311 (EC. MUSIQ.)	Autres immobilisations corporelles	5 678,80 €
2188 - 281 (DIVERS)	Autres immobilisations corporelles	14 336,40 €
2188 - 847 (GIEN)	Autres immobilisations corporelles	11 900,40 €
2188 - 551 (CAD)	Autres immobilisations corporelles	239,99 €
2188 - 020 (INFO / COM)	Autres immobilisations corporelles	10 740,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	1 181 618,50 €
2313 - 551 (MAIS. ALIX) Op° 25	Constructions (en cours)	82 716,10 €
2313 - 551 (HOT. VILLE) Op° 21	Constructions (en cours)	209,67 €
2313 - 551 (DIVERS)	Constructions (en cours)	45 989,23 €
2313 - 551 (CUI. CENT)	Constructions (en cours)	128 159,27 €
2313 - 551 (MONTOIRES)	Constructions (en cours)	154 358,00 €
2313 - 551 (CAB)	Constructions (en cours)	96 140,86 €
2313 - 551 (MAIS. ALIX)	Constructions (en cours)	5 131,20 €
2313 - 511 (PORT BOIS)	Constructions (en cours)	34 190,60 €
2313 - 511 (ESP. VERTS)	Constructions (en cours)	16 178,99 €
2315 - 11 (POLICE) Op° 23	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	570,00 €
2315 - 551 (CSU) Op° 23	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	161 700,67 €
2315 - 515 (DIVERS)	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	12 149,86 €
2315 - 515 (GIEN)	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	155 867,97 €
2315 - 551 (CSU)	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	130 193,28 €
2315 - 633 (DIVERS)	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	156 189,00 €
2315 - 845 (GIEN)	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	1 873,80 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 042 536,96 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	2 042 536,96 €
1318 - 511 (ESP. VERTS)	Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	32 354,40 €
1321 - 551 (MONTOIRES)	Subv. Non transf. Etat et établissements nationaux	1 118 903,07 €
1321 - 11 (PM HAB ARM)	Subv. Non transf. Etat et établissements nationaux	1 000,00 €
1321 - 515 (DIVERS)	Subv. Non transf. Etat et établissements nationaux	137 622,75 €
1321 - 551 (CAB)	Subv. Non transf. Etat et établissements nationaux	9 811,25 €
1321 - 551 (HOT. VILLE) Op° 21	Subv. Non transf. Etat et établissements nationaux	125 920,00 €
1321 - 551 (MAIS. ALIX) Op° 25	Subv. Non transf. Etat et établissements nationaux	602 269,49 €
1323 - 515 (DIVERS)	Subv. Non transf. Départements	14 656,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 042 536,96 €
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du mardi 18 mars 2025,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOPTE** la décision modificative n° 1 ci-dessus relative au budget principal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette modification budgétaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées

Le : 27 mars 2025

Le Maire,
Francis Cammal

Pour extrait conforme
à Gien, le 1^{er} avril 2025

La secrétaire de séance,
Yolène Terrasse



Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le



ID : 045-214501553-20250326-DEL_2025_015-BF